*Nom Prénom
adresse*

À l’attention de **P. Pagès
Direction de la gestion des patrimoines et des relations investisseurs
Pierre & Vacances
11, rue de Cambrai
75947 PARIS cedex 19**

Le 30 juin 2020

Monsieur,

Nous venons vers vous en qualité de propriétaires bailleur du Domaine du ROURET- Ardèche, dont vous êtes exploitant.

Aux termes de votre correspondance du 16 juin dernier, vous proposez de compenser le non-versement des loyers pendant les 11 semaines de fermetures dues au confinement.

Tout d’abord, nous vous précisons que nous contestons en l’état votre position juridique que ce soit la force majeure ou l’exception d’inexécution.

Nous avons conscience des difficultés rencontrées, lesquelles ont touché de nombreux secteurs et notamment le secteur du tourisme.

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé prendre de nombreuses mesures le 14 mai dernier (création d’un PGE avec des conditions plus favorables, allègement possible de la CFE et de la taxe de séjour, maintien de l’activité partielle, prolongation du fonds de solidarité au-delà du mois de mai, annulation des loyers et redevances d’occupation du domaine public).

Les propriétaires n’ont bénéficié d’aucune aide particulière et doivent continuer à assumer les charges de copropriété, rembourser leurs échéances de prêts immobiliers, payer les impôts etc …

D’autre part, vous faites état des difficultés économiques de votre groupe sans transmettre le moindre justificatif.

Il est indispensable avant toute décision de transmettre aux propriétaires des élément comptables et financiers du Domaine du Rouret et de votre groupe.

Nous vous mettons donc en demeure de communiquer :

* Concernant le Rouret : les comptes d’exploitation certifiés par votre commissaire aux comptes comprenant le taux de remplissage de la résidence mois par mois du 1 er janvier au 31 décembre 2019 et du 1er janvier à ce jour pour l’année 2020, l’évolution des principaux postes de dépenses, la fourniture du détail des charges variables (commissions, linge, ménages, énergie...) et des charges fixes (frais de personnel, maintenance, location, taxes...) ; le nombre de séjours annulés et/ou reporté.
* D’autre part, votre société a bénéficié de mesures pour soutenir son activité dont les montants doivent être communiqués (PGE, rééchelonnement d’échéances sociales et fiscales, prêts tourisme, chômage partiel etc …).

Cela nous permettra d’apprécier la situation concrète de notre résidence et formaliser de notre côté des propositions.

A défaut de transmission des documents précités, nous nous réservons la possibilité de transmettre le dossier à notre avocat.

Veuillez agréer, Monsieur, l’expression de mes sincères salutations.

*Nom Prénom*

ACTION SOUTENUE PAR

